Viticulture

ADAPTER SES PRATIQUES CULTURALES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LE RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ

Anticipez les défis du changement climatique en adaptant vos pratiques culturales, tout en préservant la biodiversité de votre vignoble pour une viticulture durable et résiliente

Durée	Date(s)	Lieu(x)	Tarif
1 jour (7h)	16 décembre 2026 16 juin 2027	Suze-la-Rousse	305 €

Public visé :

- Vignerons
- Techniciens viticoles
- Directeurs de cave
- Oenologues
- Maîtres de chai
- Personnes en reconversion professionnelle dans la filière

Objectif(s) pédagogique(s) :

Connaître les pratiques culturales adaptées aux effets du changement climatique, en intégrant les principes de préservation de la biodiversité pour assurer une production viticole durable et respectueuse de l'environnement

Programme :

Matin

- Impacts du changement climatique sur le vignoble
- Leviers d'adaptation (matériel végétal, travail du sol, gestion de la canopée)
- Agroforesterie & hydrologie régénérative
- Gestion de la matière organique et du stockage carbone
- Innovations en cours (programme LACCAVE, agrivoltaïsme, etc.)

Après-midi (visite terrain)

- Notions clés de biodiversité appliquée
- Exemples d'aménagements favorables (haies, mares, couverts, arbres intraparcellaires…)
- Observation et analyse sur site

Prérequis :

Aucun

Moyens pédagogiques :

Documents pédagogiques – Diaporamas

Effectifs :

Mini : 2 personnes
Maxi : 25 personnes

Université du Vin - Le Château
26790 Suze-la-Rousse
Tel. +33 (0)4 75 97 21 30
contact@universite-du-vin.com
universite-du-vin.com

Retrouvez-nous sur :
Linkedin
Instagram
Facebook

Moyens d'encadrement :

L'Université du Vin assure l'encadrement technique de la formation et garantit le choix de l'intervenant spécialisé sur le sujet traité.

Cyril TISOPULOT

Formateur

Moyens d'évaluation :

Une synthèse de l'évaluation des acquisitions peut être réalisée oralement lors d'un échange intervenant / stagiaires ou sous forme de questionnaire écrit individuel en vue de la validation de l'apprentissage.

Remise aux stagiaires d'un questionnaire de satisfaction

À l'issue de la formation

Remise au stagiaire d'une attestation de formation

Modalités pratiques :

Lieu des cours :

Université du Vin à Suze-la-Rousse

Accessibilité :

Les locaux et la formation sont accessibles pour les personnes en situation de handicap. L'équipe de l'Université du Vin se tient à votre disposition, en amont de la formation, pour mettre en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires.
Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter notre référent handicap :
Céline THOMAS 04 75 97 21 30
celine.thomas@universite-du-vin.com

Délai d'accès :

Étude des dossiers par l'organisme de formation et acceptation dans la limite du nombre de participants maximum prévu et des prérequis éventuels.
L'Université du Vin se réserve le droit d'accepter les candidatures jusqu'à la veille de la formation et sous réserve d'une solution de financement assurée et justifiée.